

LES RENCONTRES DU PARC

Expérimentation d'une démarche participative sur Le Parc Naturel
Régional du Haut Languedoc

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET PISTES DE REFLEXION



Rappel de la mission

Un contexte

- 107 communes (et 10 communes associées) et 11 communautés de communes du sud du Tarn et du nord de l'Hérault.
- Une volonté du Parc Naturel Régional de retrouver de la proximité avec les élus et les acteurs du territoire.
- Un souhait d'expérimenter de nouvelles formes de participation pour effectuer un bilan d'étape de la charte en associant les élus locaux, des acteurs économiques et associatifs ayant collaboré avec le Parc.

Un projet

Le Parc a pour projet de mettre en place un débat décentralisé sous la forme de « Rencontres du Parc », avec les élus locaux et les acteurs du territoire. Ce faisant, il se donne la possibilité de faire le point avec eux sur les projets du Parc, leur avancement et les nécessaires ajustements.

Des objectifs

- Améliorer la connaissance des actions du Parc auprès des élus et des acteurs locaux.
- Initier une démarche participative afin de recueillir des éléments de réflexion et des pistes d'amélioration pour les actions menées par le Parc

Un public

Public : élus, représentants associatifs et professionnels, acteurs du tourisme, les personnes labellisées « Marque Parc »...

Une méthode

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a fait appel à l'Adefpat pour préparer et animer les Rencontres du Parc

Présidence de toutes les séances : le Président du Parc

Animation : deux agents de l'Adefpat, les techniciens du Parc,

Les étapes de la mission

- co-construction de la méthode d'animation - Parc et l'Adefpat :
 - 2 rencontres (23/09/16, 03/10/16)
 - 6 personnes mobilisées
- co-animation des réunions locales (Parc et Adefpat), en s'appuyant sur des méthodes participatives :
 - 6 réunions locales (19 et 25 et 27/10/16, 08 et 16 et 29/11/16)
 - 185 personnes mobilisées
- co-animation (Parc et Adefpat) d'un groupe de 12 personnes issu des réunions locales afin d'élaborer des préconisations :
 - 2 rencontres (09/12/16 et 20/01/17)
 - 20 personnes mobilisées
- Rédaction de la synthèse des échanges des rencontres du Parc et des pistes de réflexion issues du groupe de travail.

Synthèse générale de la démarche

Participants :

- Une perception globalement positive des actions menées par le Parc.
- Une réelle implication des participants lors des rencontres
- Un retour très positif sur les méthodes d'animation utilisées lors des rencontres permettant des échanges enrichissant
- Un souhait des participants de s'approprier et de s'investir dans les actions

Techniciens :

- Une réelle implication dans les méthodes d'animation mise en œuvre et dans le travail de synthèse

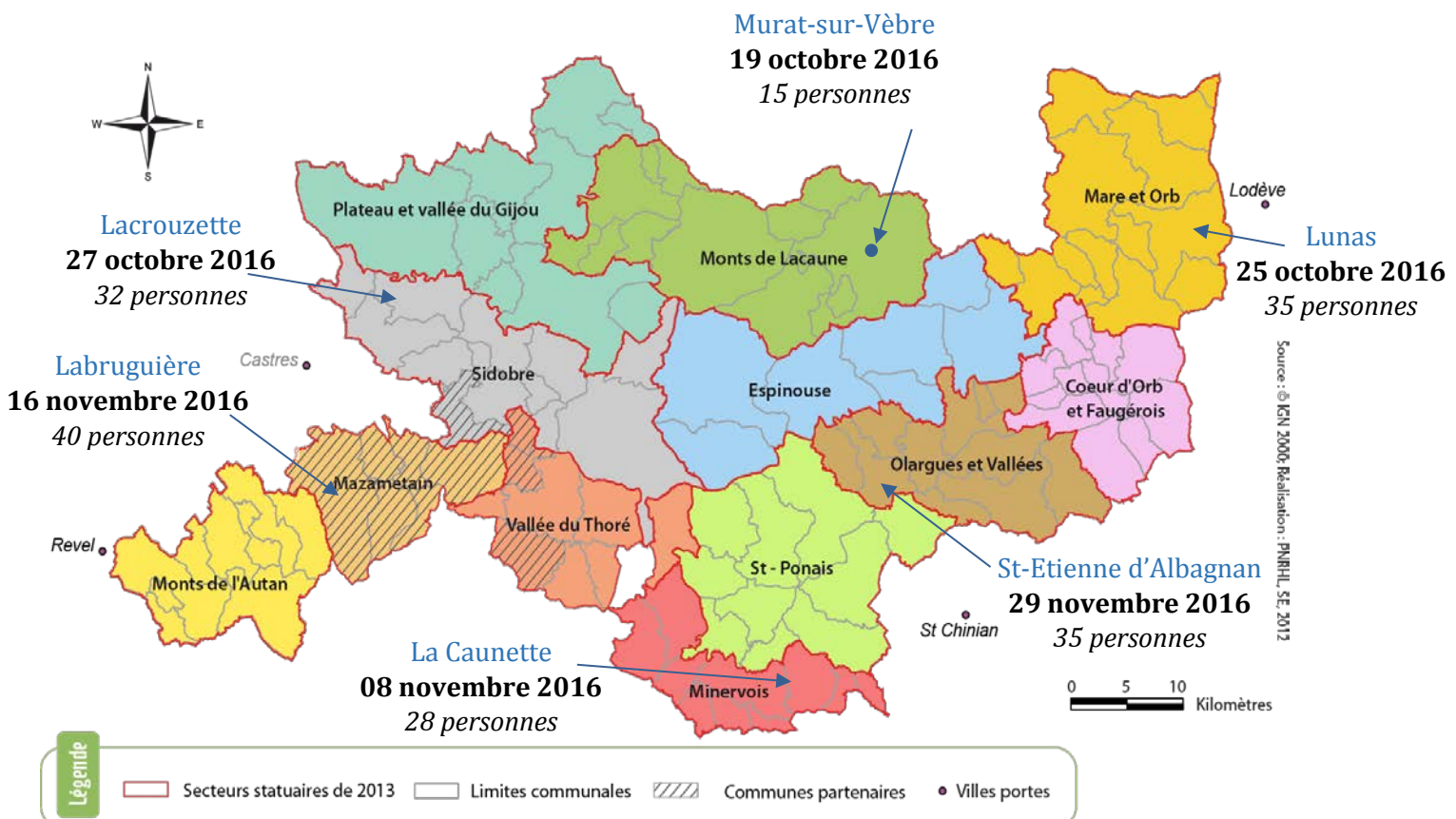
Préconisations transversales aux différentes actions du Parc du Haut Languedoc

Les deux réunions de synthèse ont permis de dégager quelques préconisations d'organisation pour la suite:

- impliquer et associer le réseau associatif dans les actions à destination du grand public,
- être un lieu de rencontre,
- faire réseau sur le territoire entre les habitants,
- mixer les publics sur certaines actions,
- croiser les objectifs entre certaines thématiques,
- sortir de la logique de filières et avoir une approche territoriale,
- renforcer la présence du Parc sur son territoire.

Dans le cadre du travail d'évaluation à venir :

- s'appuyer sur le « groupe synthèse » comme une instance de réflexion, de suivi et de mobilisation,
- poursuivre une méthode participative pour réaliser les évaluations du Parc du Haut Languedoc.



Observatoire photographique des paysages	
<p>Axe 1 : gérer durablement les espaces ruraux, le patrimoine naturel et les paysages</p> <p>Axe 3 : accompagner le territoire a relevé les défis citoyens du 21^{ème} siècle</p>	
Synthèse des propositions	<p>Valoriser cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ expo dans les communes concernées, ○ mise en ligne, diaporama, ○ rendre accessible cette banque de données au grand public et aux collectivités (diffusion multi média, chaîne You Tube), ○ créer des supports pédagogiques, ○ numériser les données. <p>Organiser des interventions en milieu scolaire.</p>
Pistes de réflexion	<p>Sensibiliser et associer le grand public à cette action : élargir les objectifs de cette action pour permettre l'enrichissement de la photothèque avec des photos des habitants-es ou des fonds photographiques du Parc.</p> <p>Valoriser cette action comme un outil d'aide à la décision pour les élus.</p>
Points de vigilance	<p>Les actions de sensibilisation sont à mener en parallèle du travail photographique avec un objectif de sensibilisation car ce n'est pas le même objectif.</p>
Publics concernés	<p>Tous les habitants et les élus.</p>

	Marque Parc	Voie verte
<p>Axe 2 : accompagner le territoire à relever des défis citoyens du 21^{ème} siècle</p> <p>Axe 3 : impulser une nouvelle dynamique économique, sociale et culturelle en Haut Languedoc</p>		
<p>Synthèse des propositions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la communication et la visibilité des marqués parc : <ul style="list-style-type: none"> ● sur la voie verte, ● les sites touristiques, ● les commerces, lors de manifestations, stands sur les événements PVL. ○ Mieux valoriser les marqués parc : <ul style="list-style-type: none"> ● créer des relais de commercialisation : vitrines dans les OTSI, stands (ou village des « maqués parc ») sur les manifestations, ● organiser des évènementiels, des marchés de producteurs (nocturnes, produits bio), ● vérifier la provenance des produits sur les marchés, ● rayons Parc dans les boutiques locales (épicerie fines, vente directe...), ● inciter les associations, Communautés de Communes, mairie, etc. à choisir les produits labellisés lors de manifestations ou d'appel d'offre, ● sensibiliser les producteurs présents dans les zones périphériques du Parc. ○ Renforcer l'image de la marque qui doit être un gage de qualité et de proximité : <ul style="list-style-type: none"> ● améliorer les relations entre les producteurs-trices et le Parc, ● améliorer la lisibilité des produits, ● améliorer la communication sur la marque elle même et ce qu'elle contient, 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer l'offre d'hébergement : valoriser l'accueil des marcheurs (tarif préférentiel). ○ Valoriser des attraits touristiques du territoire : patrimoine, fêtes, expos, ... ○ Organiser des points de vente des produits marqués parc sur le tracé. ○ Améliorer l'attractivité : créer des outils ludiques, organiser des événements (compétitions sportives, circuits...), des animations en langue occitane, organiser des stands de ravitaillement et d'information lors de manifestations, ○ Améliorer l'équipement : points d'eau, bornes de rechargement électrique, signalétique, toilettes. ○ Signalisation des temps de parcours et des niveaux de difficulté. ○ Développer et améliorer le tracé en prolongement ou en connexions « latérales » avec d'autres circuits ;

	<ul style="list-style-type: none"> • la marque doit être un outil d'amélioration vers le développement durable pour se différencier des autres marques. ○ Elargir la gamme des produits marqués parc : <ul style="list-style-type: none"> • diminuer les contraintes, • introduire d'autres produits/services : charcuterie, bois, Sidobre, site de pêche, vin... ○ Renforcer le réseau des labellisés <ul style="list-style-type: none"> • organiser des rencontres entre les labellisés, • renforcer l'accompagnement des marqués Parc. 	
Pistes de réflexion	<p>Travailler l'image de la marque :</p> <ul style="list-style-type: none"> • structurer l'offre, • clarifier les orientations de la labellisation (développement qualitatif ou quantitatif) afin d'affirmer l'identité de la marque, • améliorer la signalétique chez les hébergeurs et sur un document de localisation des Marqués Parc. <p>Animer le réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se connaître pour mutualiser, • partager des expériences, faire réseau. 	<p>Renforcer la fonction de support économique et culturel de la voie verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • valoriser les richesses du Parc • améliorer la signalisation aux entrées du territoire Bédarieux et Mazamet <p>Concevoir la voie verte et les liaisons comme un support pour le maillage et le lien du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • concevoir des extensions comme des liaisons entre toutes les parties du territoire. • mixer les modalités de déplacements : vélo, randonnées, motos.... • Connecter avec les autres réseaux.
Points de vigilance	<p>Un manque de lisibilité et de valorisation des labélisés. L'animation du réseau ne correspond pas aujourd'hui aux attentes exprimées lors des rencontres.</p>	<p>Conflit d'usages entre touristes, randonneurs, chasseurs, véhicules motorisés... Aujourd'hui certains sentiers sont entretenus par les chasseurs ou les associations de véhicules motorisées. Si ces sentiers sont requalifiés en voie verte, comment associer ces personnes ?</p>
Publics concernés	<p>Les marqués Parc, les OT, les techniciens du Parc, les collectivités.</p>	<p>Les marqués Parc, les OT, les techniciens-iennes du Parc, les collectivités, les associations de véhicules motorisés, de chasseurs, de randonneurs.</p>

Les prairies fleuries

Axe 1 : gérer durablement les espaces ruraux, le patrimoine naturel et les paysages

Axe 2 : accompagner le territoire a relevé les défis citoyens du 21ème siècle

Axe 3 : impulser une nouvelle dynamique économique, sociale et culturelle en Haut Languedoc

Synthèse des propositions	<ul style="list-style-type: none"> ○ En faire un outil de sensibilisation auprès des agriculteurs pour céder leurs terres, faire évoluer leur pratique, développer la vente directe. ○ Améliorer la communication sur les atouts de cette pratique. ○ Améliorer/élargir le champ de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ○ trouver les espèces adaptées au sol et à la proximité des cours d'eau, trouver des espèces locales, ○ utiliser les bandes enherbées le long des cours d'eau pour faire des prairies fleuries (ou des talus, ou des coupes feu), ○ organiser des rencontres entre agriculteurs pour échanger sur les pratiques, ○ ouvrir le concours aux non agriculteurs. <p>Soutenir des communes et les particuliers volontaires dans le choix des espèces à semer et les techniques agronomiques.</p>
Pistes de réflexion	<p>Faire de cette action un outil de valorisation et de reconnaissance des bonnes pratiques des agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ travailler à la mise en réseau d'agriculteurs éleveurs afin qu'ils partagent leurs pratiques, ○ valoriser les bonnes pratiques et les produits des agriculteurs dans des lieux « vitrines ». <p>Revoir la communication de cette action qui n'est pas claire pour le public.</p> <p>S'appuyer et/ou élargir cette action pour faire un lien entre les éleveurs et le grand public : initier une action autour des jachères fleuries, ouverte à tous les habitants.</p>
Points de vigilance	<p>Cette action n'a pas été bien comprise par les participants ce qui a engendré des propositions sans lien avec l'action.</p> <p>Il existe une confusion entre prairies naturelles et jachères fleuries.</p> <p>Seuls les agriculteurs de montagne sont concernés, d'où une difficulté d'appropriation par l'ensemble des habitants.</p>
Publics concernés	<p>Sur des aspects très techniques : les agriculteurs.</p> <p>Sur des actions de sensibilisation : les habitants.</p>

Animations liées au territoire

Axe 2 : accompagner le territoire a relevé les défis citoyens du 21ème siècle

Axe 3 : Impulser une nouvelle dynamique économique, sociale et culturelle en Haut Languedoc

Synthèse des propositions	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer la sensibilisation auprès des scolaires : proposer des animations pour faire connaître la nature, le territoire : <ul style="list-style-type: none"> ○ organiser des échanges urbains/ruraux, entre le 34 et le 81, ○ permettre aux enseignants d'intégrer les actions du parc, s'appuyer sur les mairies (qui peuvent relayer auprès des équipes pédagogiques), ○ monter des projets pédagogiques, ○ proposer une mallette pédagogique. ○ Renforcer le soutien aux associations (accompagner, donner des idées...). ○ Renforcer la sensibilisation auprès des habitants-es sur les économies d'énergie et des élus. ○ Prévoir deux ou trois thèmes par an à multiplier sur l'ensemble du territoire. ○ Organiser des concertations avec les associations, les élus pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ la mise en place d'événements, ○ associer des partenaires locaux, ○ trouver des sujets qui attirent/intéressent le public. ○ Trouver des synergies avec les structures existantes et les associations (touristiques, artistiques, socio culturelles...) pour développer des actions (2CPIE et CEBENNA). ○ Valoriser et améliorer la prise en compte des milieux naturels traversés lors des manifestations sportives. ○ Valoriser la qualité et quantité de la ressource en eau du territoire pour la préserver.
Pistes de réflexion	<p>Au-delà des élus, permettre aux habitants et aux acteurs locaux de s'impliquer dans le choix et l'organisation des animations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ organiser en début de saison un temps de présentation des thématiques abordées pendant l'année en invitant les associations, les élus, les écoles, les offices de tourisme,.... ○ s'appuyer sur les acteurs et les dynamiques locales pour l'organisation des manifestations, ○ s'appuyer sur les écoles et réseaux d'écoles : lieu d'animation et levier de mobilisation, ○ organiser des manifestations sur une journée avec plusieurs temps et plusieurs publics. <p>Repenser la communication notamment sur le terme de « conférence » qui donne une image de spécialistes, ce que ne sont pas ces rencontres.</p>
Points de vigilance	Difficultés d'appropriation des actions qui sont menées uniquement avec des élus « référent » du Parc.
Publics concernés	Elus-es, associations, écoles, réseaux d'écoles, Offices de tourisme.

Energie renouvelable et économie d'énergie

Axe 2 : accompagner le territoire a relevé les défis citoyens du 21^{ème} siècle

Synthèse des propositions	<ul style="list-style-type: none"> ○ Actions pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ améliorer la pédagogie sur la consommation d'énergie. ○ Communication : <ul style="list-style-type: none"> ○ offrir une lampe dynamo aux habitants, ○ organisation de salon. ○ Actions économiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ soutenir les porteurs de projets qui ont des projets dans l'énergie renouvelable, ○ soutenir le petit hydraulique, ○ augmenter ou baisser le nombre d'éoliennes, ○ encourager les économies d'énergies : isolation des résidences secondaires, chauffe eau électrique, récupération des eaux de pluie, limitation des éclairages nocturnes, utilisation de LED, circulation douce, ○ développer le financement participatif. ○ Harmonisation des réglementations. ○ Administration des projets : guichet unique, un grand pouvoir décisionnel au Parc, des avis sur le Parc sur d'autres énergies.
Pistes de réflexion	<p>Mener une réflexion à l'échelle du territoire sur le développement, l'innovation et l'expérimentation des énergies renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ mettre en réseau les initiatives, ○ soutenir les projets et initiatives : récupération d'eau, fermes photovoltaïques, ... ○ accompagner les porteurs de projets : émergence de projets collectifs, élaboration de plans d'actions, accompagnements sur les aspects socio-économiques, ... ○ s'appuyer sur le FabLab pour soutenir l'innovation dans ce domaine, ○ élargir la réflexion sur l'eau qui est déjà une difficulté sur le territoire.
Points de vigilance	Des initiatives existent sur le territoire mais sont peu connues et ne font pas un effet de leviers sur ces questions.
Publics concernés	Les professionnels-les du bâtiment, les agriculteurs, les habitants-es, les élus, les associations,

Suite de la démarche

Ces propositions et pistes de réflexion seront reprises par l'équipe du Parc pour analyser leur faisabilité et les décliner en actions et projets concrets dans la mesure du possible. Le tout sera ensuite examiné par les élus du Parc pour être intégrés dans les prochains programmes d'actions.